

existant. [En ce qui concerne l'étude HOPE, voir aussi Folia d'avril 2000, de novembre 2002 et de novembre 2004].

### Note

Le telmisartan en spécialité monocomposée est commercialisé en Belgique sous les noms

de spécialité Kinzalmono® et Micardis®; la seule indication mentionnée dans la notice est le "traitement de l'hypertension essentielle"; la prévention secondaire chez les patients avec un risque cardio-vasculaire élevé n'est pas mentionnée comme indication (situation au 23 juin 2008).

## INFORMATIONS RECENTES

- Chapitre 5.2.2. Une spécialité injectable à base de l'anti-inflammatoire non stéroïdien **ibuprofène (Pedeo®)** est disponible depuis juin 2008 pour le traitement (en perfusion intraveineuse) du canal artériel persistant chez les nouveau-nés prématurés. Il s'agit d'un médicament orphelin. En ce qui concerne la persistance de l'ouverture du canal artériel, voir Folia de février 2007.
- Chapitre 5.4.2. **Suboxone®** (disponible depuis juin 2008) est une nouvelle **association à base de buprénorphine** (un analgésique morphinique) **et de naloxone** (un antagoniste morphinique) proposée comme traitement de substitution dans le cadre d'un sevrage aux opiacés. L'association de naloxone a pour objectif d'éviter l'utilisation intraveineuse de buprénorphine par les toxicomanes (symptômes de sevrage aigu). Cette spécialité doit être utilisée sous la surveillance d'un médecin expérimenté dans la prise en charge de la toxicomanie aux opiacés.
- Chapitre 6.10.1. La **rivastigmine (Exelon®)** qui est déjà utilisée par voie orale dans le traitement de la maladie d'Alzheimer est maintenant aussi disponible sous forme d'un système transdermique libérant 4,6 mg ou 9,5 mg par 24 heures (une application par jour). Les effets indésirables les plus fréquents consistent en des troubles gastro-intestinaux (comme la forme orale), et des réactions cutanées au site d'application. Les mêmes précautions d'usage que pour l'administration par voie orale sont également d'application pour l'administration par voie transdermique, en particulier en ce qui concerne les effets indésirables cardiaques et les interactions des inhibiteurs des cholinestérases [voir Folia de juin 2006 et de juin 2008].
- Chapitre 8.4.3.6. Le **maraviroc (Celsentri®▼)**, disponible depuis juin 2008) est un nouvel antirétroviral (antagoniste de la protéine CCR5) proposé, en association à d'autres antirétroviraux, dans le traitement de l'infection par le VIH-1 ayant un tropisme CCR5. Comme les autres antirétroviraux, le maraviroc présente un risque élevé d'effets indésirables tels que troubles gastro-intestinaux, asthénie, céphalées, fièvre, douleurs musculaires, hépatotoxicité, paresthésies, éruptions cutanées. Le maraviroc est un substrat du CYP3A4 avec risque d'interactions avec de nombreux médicaments [voir tableau dans l'Introduction du Répertoire Commenté des Médicaments].
- Chapitre 10.2.4. La **nélarabine (Atriance®▼)**, disponible depuis juin 2008) est un antitumoral de la classe des antimétabolites proposé pour le traitement de certaines formes de leucémie lymphoblastique aiguë et de lymphome lymphoblastique à lymphocytes T. Il s'agit d'un médicament orphelin.